Envoyé en préfecture le 16/05/2025
Reçu en préfecture le 16/05/2025
Publié le 16/05/2025
ID : 074-247400682-20250513-2025_080-DE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2025-080

OBJET :
Chemins de Traverse – Demande de subventions pour les éditions 2024/2025 et 2025/2026

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 mai, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Bellevaux, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 6 mai 2025

Présents : Mmes MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.
MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MAUVAIS Joël, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :.....**24**
pour :.....**24**
contre :.....**00**
abstention :.....**00**

Procurations ont été données :
- par Mme VERNET Josette à M. BERGER Jean-François,
- par Mme LEFANT Myriam à M. BÉARD Patrick,
- par Mme ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth à M. FOURNET Patrick,
- par M. MUFFAT Michel à M. DENNÉ Jean-Claude,
- par M. MUFFAT Jean-François à M. VINET Philippe.

M. LOMBARD Gérald a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente fait part aux membres du conseil communautaire des demandes de subventions faites par la Maison des Arts du Léman dans le cadre de l'organisation des Chemins de Traverse :

- une subvention de 11 000 € au titre de l'édition 2024/2025,
- une subvention de 11 000 € au titre de l'édition 2025/2026.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- **à l'unanimité,**
- **décide** d'attribuer à la MAL une subvention de 11 000 € au titre de l'édition 2024/2025 des Chemins de Traverse,
- **décide** d'attribuer à la MAL une subvention de 11 000 € au titre de l'édition 2025/2026 des Chemins de Traverse,
- **charge** Madame la Présidente des différentes formalités à accomplir.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Reçu en Préfecture
Le : .....
Publié ou notifié
Le : .....

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

Publié le : 05/08/2025 12:29 (Europe/Paris)
Collectivité : CC du Haut-Chablais
https://epci.intramuros.org/haut-chablais/documents_administratifs/37295